

ment malade, avait eu peur, s'était confessé, avait reçu publiquement les sacrements et avait manifesté des sentiments de repentir, qui durèrent autant que le danger. — A Paris, dans la nuit du 25 février 1778, il fut pris d'un vomissement de sang qui l'effraya si fort, que dès le lendemain matin il écrivit à un ecclésiastique le billet suivant : « Vous m'aviez promis, monsieur, de venir pour m'entendre. Je vous prie de vous donner la peine de venir le *plus tôt que vous pourrez*. VOLTAIRE, 26 février 1778. » Ne voyant pas venir le Prêtre, le malade l'envoie chercher par sa nièce, madame Denis ; et, le 2 mars, il se confesse, après avoir écrit une rétractation en forme des scandales de sa vie littéraire. Voici cette pièce, qui fut rendue publique dans le temps et déposée chez M. Momet, notaire à Paris :

« Je déclare qu'étant attaqué, depuis quatre jours, d'un vomissement de sang, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans, et n'ayant pu me traîner à l'église, M. le curé de Saint-Sulpice a bien voulu ajouter à ses bonnes œuvres celle de m'envoyer l'abbé Gaultier, prêtre ; que je me suis confessé à lui ; et que, si DIEU dispose de moi, je meurs dans la religion catholique où je suis né, espérant de la miséricorde divine qu'elle daignera pardonner toutes mes fautes. Si j'avais scandalisé l'Église, j'en demande pardon à DIEU et à elle. VOLTAIRE, 2 mars 1778 ; dans la maison de M. le marquis de Villette, en présence de M. l'abbé Mignot, mon neveu, et de M. le marquis de Villevielle, mon ami. Signé : MIGNOT, VILLEVIELLE. »